

Aujourd'hui comme hier, dans la vie privée tout autant que dans la vie publique, mensonges et secrets occupent une place ambivalente.

Ce n'est pas seulement en matière politique que le mensonge et le secret sont associés dans certaines explications ou justifications à des valeurs supérieures : ne faut-il pas mentir par amour au malade qui va mourir, suggère Vladimir Jankélévitch, qui s'écrie : « Malheur aux brutes qui disent toujours la vérité ! » ? Le philosophe donne un autre exemple : « Mentir aux policiers allemands qui nous demandent si nous cachons chez nous un patriote, ce n'est pas mentir, c'est dire la vérité ; répondre : il n'y a personne, quand il y a quelqu'un, c'est le plus sacré des devoirs ».

Le mensonge ne sert-il pas à assurer la paix du ménage aussi bien que la paix sociale ou le bien-être du peuple ? Ne faut-il pas accepter l'existence de secrets de familles, et pas seulement de secrets d'État, pour rendre possible le vivre ensemble ? Le secret est aussi ce qui permet de résister à un pouvoir, une domination, une oppression, on l'a vu tout au long de l'ère coloniale, il ménage l'espace privé, toujours menacé d'intrusion, il autorise des équilibres, et s'il va de pair avec l'idée de raison d'État, il peut aussi conditionner des équilibres limités, qui jouent dans la sphère sociale, la sphère privée.

Le rejet inconditionnel du mensonge et du secret est un absolu abstrait qui peut aussi présenter un coût concret considérable¹ à ce niveau. Cette question est au cœur d'un débat qui a opposé en leur temps Emmanuel Kant et Benjamin Constant, le premier, comme nous l'avons déjà dit, favorable à un devoir de véracité inconditionnel, absolu, ne souffrant aucune exception, pas même par souci d'« humanité », le second, peut-être plus sociologue (si on peut risquer l'anachronisme), plaidant pour un « droit de mentir » qui devient un élément de la liberté de conscience.

Le sociologue allemand du début du XXe siècle, Georg Simmel, abordant ce type d'enjeu, s'est situé du point de vue de la possibilité du vivre ensemble. Pour qu'il puisse y avoir vie sociale, il faut que les interactions soient possibles, explique-t-il, et pour qu'elles soient possibles, il y faut du mensonge et du secret : ceux-ci permettent tout à la fois d'établir une relation asymétrique, inégale, hiérarchique, et de préserver des éléments de connaissance et d'information dont l'autre ne dispose pas, donc de résister, d'échapper au contrôle, à la domination. À la limite, le mensonge et le secret sont facteurs d'individualisation, puisqu'ils permettent à chacun de préserver sa vie personnelle, voire d'étendre la part du privé, et donc de se différencier des autres individus.

Il existe ainsi tout un pan de la philosophie, comme de l'analyse sociologique qui cherche à souligner sinon les vertus, du moins la légitimité ou l'utilité du mensonge. Celui-ci, explique Simmel, faciliterait la vie collective, il évite de se lancer dans des explications longues, compliquées, ambiguës, il permet d'arrondir les angles, de ne pas heurter celui ou celle à qui on ment. Il protège le menteur, qui peut y trouver un intérêt, il permet d'accéder à l'inaccessible... Ce à quoi on peut évidemment objecter que le mensonge ruine la confiance, favorise une société de défiance, ce qui nous ramène à Kant.

Si une littérature justifie ou explique le mensonge, ne serait-ce que le mensonge par omission et propose même éventuellement des recettes pour affronter les situations de la vie ordinaire où peut se profiler ou surgir le mensonge, il existe aussi des domaines où le mensonge ne peut en aucune façon avoir sa place. Il en est ainsi, particulièrement, pour tout ce qui touche à la raison, à commencer par la science.

Michel Wieviorka, « Aux sources du mensonge », *Mensonges et vérités*, 2016

¹ C'est-à-dire que le rejet du mensonge et du secret peuvent avoir de mauvaises conséquences

I. Résumer l'article de Wieviorka en 100 mots (plus ou moins 10%)

Mettez une barre oblique tous les 20 mots, indiquez le nombre exact de mots à la fin.

II. Dissertation

“Malheur aux brutes qui disent toujours la vérité!” s'exclame Jankelevitch, cité ici par Michel Wieviorka.

La lecture des oeuvres au programme vous permet-elle de confirmer ce jugement ?

Plan du texte

Thèse (l. 1-2) : Place ambivalente du secret et du mensonge dans la vie privée et publique.

I. Comment peut-on affirmer l'utilité du mensonge ? (l. 1-40)

– Extension des domaines du mensonge et du secret au-delà du politique légitime :

◇ Dans le cas du mensonge par humanité (l. 3-8).

◇ Pour préserver la paix familiale et sociale (l. 9-11).

◇ Pour résister à l'oppression et permettre de nouveaux équilibres (l. 11-15).

– => Le rejet inconditionnel du mensonge (Kant) est un absolu abstrait opposé au droit de mentir (Constant) l. 16-21.

= Dimension sociale du mensonge (Simmel) : rôle du mensonge dans les interactions sociales et l'affirmation individuelle (l. 22-29).

D'où l'éloge du mensonge utile (l. 30-34) auquel Kant répond en soulignant que tout mensonge ruine le contrat de confiance à la base de la société (l. 34-36).

II. Les limites du mensonge utile (l. 41-fin)

– Impossible de mentir dans certains domaines : ceux qui concernent la raison, comme la science (l. 41).

– => Il faut donc réfléchir à l'utilisation que l'on fait du mensonge et à la place qu'on lui accorde (l. 42-47).

– Et avoir pour objectif de réduire le mensonge au strict minimum pour préserver la démocratie (l. 48-50).

Proposition de résumé

Peut-on faire un usage légitime de la dissimulation hors politique, en la mettant par exemple au service d'une éthique, d'une pacification des relations ou encore de la défense de droits individuels ? L'intransigente morale kantienne entre en contradiction avec une morale utilitariste, fondée sur des exigences de communication et de singularisation. Aux avantages sociaux d'avancer masqué, largement illustrés, Kant répond en s'inquiétant d'une rupture du pacte social.

Il faut toutefois s'interroger sur les champs à protéger, prendre en considération les conséquences du mensonge et peut-être faire de celui-ci, réduit à la portion congrue, un enjeu démocratique. (104 mots)